

LE MÉTIER DE L'INTERVENANT A DOMICILE ET SON ORGANISATION

Durée de la formation

7 heures (1 jours)

Tarif intra

1 100,00 €

Tarif inter

250,00 €

Lieu de formation

À définir

Horaires

09h00 / 12h30

13h30 / 17h00

Prérequis

Aucun

Public concerné

Intervenant à domicile

Nombre de stagiaire

12 stagiaires maximum

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique proposée est dite "active", avec alternance de cours théoriques et pratiques, échanges et études de situations vécues par les participants.

Modalité d'évaluation

Évaluation en continu

Auto-positionnement

Feed-back tout au long de la formation

Bilan oral de la formation

Questionnaire de satisfaction

Formalisation de la formation

Un certificat de formation validant les compétences acquises

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référente handicap :

Maryse DIALLO

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

Intervenant

Mme Dalila BEN SAID – Experte Grand Age

Renseignements et inscription

Johanna MARIE et Pauline ANDRIAMASINORO

04 94 60 39 34 04 94 60 39 42

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

OBJECTIFS

- Identifier le champ d'intervention de l'aide à domicile et ses limites.
- Découvrir les spécificités de l'intervention au domicile et maîtriser les techniques
- Délimiter l'espace privé et mesurer la bonne distance émotionnelle et affective
- Trouver le bon niveau de communication

FORMATION

INTRODUCTION

- L'histoire du secteur de l'aide à domicile
- D'où nous vient cette idée que l'on peut/doit aider son prochain ?
 - ✓ Religion,
 - ✓ Principe de solidarité,
 - ✓ Fait de société....,
- En quoi l'aide à domicile a une fonction sociale ?
 - ✓ Professionnaliser « l'aide à domicile » ? Pour quoi faire ? On sait tous faire le ménage !
- La personne à aider : de qui parle-t-on ?
- Accompagner, aider : c'est la même chose !

CONNAÎTRE ET DEFINIR LE RÔLE ET LES LIMITES DE L'INTERVENANT DANS LE MAINTIEN A DOMICILE DE LA PERSONNE AIDEE

- Il est question de :
 - ✓ Relation de confiance
 - ✓ Savoir-faire, savoir-être,
 - ✓ Définir les responsabilités engagées (morale, civile, pénale)
 - ✓ S'entendre sur les limites
 - ✓ Différencier le secret professionnel du secret partagé
 - ✓ Tracer via le cahier de liaison
 - ✓ Sens, d'éthique et de bioéthique
- Savoir alerter en cas d'urgence

COMMUNIQUER POUR MIEUX S'ENTENDRE

Les 7 concepts de la relation d'aide

FAVORISER, ENCOURAGER L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE AGE

Partir des situations vécues sur le terrain et réfléchir où pourraient être les freins au maintien à domicile de la PA (sécurité, confort, isolement, stress)

LA NOTION DE BESOIN

- Les 4 points de vigilance
- Différencier les besoins exprimés des besoins non exprimés
- Les limites au maintien à domicile.